



## **Communiqué du Président Du 11 avril 2020**

Mesdames, Messieurs, les Présidentes et Présidents,

Depuis notre dernier communiqué et comme nous le constatons chaque jour, le confinement s'est durci dans certains territoires, les Présidents et représentants des Districts, comme vous, sommes témoins de déclarations médiatiques et de communiqués en tout genre.

Avec plus de 10 000 morts en France, une épidémie sans précédents toujours en cours, des familles inquiètes, plusieurs milliers de personnes toujours en train de se battre contre la maladie, nous nous demandons comment nous allons reprendre notre vie de tous les jours et à quelle échéance.

A l'heure où l'on pense plus aux mesures barrières et de prolongation de confinement, il nous semble bien sûr décaler de vous parler Football. Pour autant, il nous revient d'envisager les issues et trouver le nouveau chemin après cette période de confinement et d'absence de lien social.

Comme vous le savez, vos Présidents de Districts des Hauts de France, se réunissent et travaillent ensemble chaque semaine depuis le début de la crise pour trouver des solutions à la situation inédite que nous vivons depuis le 15 mars dernier.

Le premier travail a tout de suite été celui de la proximité envers les clubs en apportant des réponses concrètes à la situation financière préoccupante de nombreux clubs.

C'est pourquoi, il est temps pour nous, Présidents de District des Hauts de France en collaboration avec leurs comités directeurs, d'arrêter une position officielle avec des décisions concrètes concernant les aides financières pour ne plus vous laisser sans réponse et surtout dans une incertitude grandissante pour la saison prochaine.

S'agissant la partie financière il a été acté dans un premier temps les décisions suivantes :

- Annulation de tous les prélèvements du District et ce depuis le 15 mars.
- Les comptes clubs débiteurs auprès du District au 30 juin de cette saison sera échelonnée en fonction de chaque club jusqu'au 31/12/2020.
- Aucun blocage des Districts pour le début de saison afin que chaque club puisse faire ses licences dans les meilleures conditions.
- Remboursement de 50 % des droits d'engagement séniors et féminines.
- Décalage du règlement du montant des engagements pour la saison 2020-2021 au 01 janvier 2021.

De plus, le dispositif des finances solidaires a été reconduit par la Ligue des Hauts de France, notamment quant au remboursement des engagements pour les équipes de jeunes.

S'agissant de la reprise du championnat, elle apparaît aujourd'hui de plus en plus inaccessible dans de bonnes des conditions sanitaires pour une grande majorité de joueurs, d'éducateurs, d'arbitres et de dirigeants.

Si une reprise des activités sportives est possible pour la fin mai - début juin, nous préférons réserver les quelques week-ends restants de cette cruelle saison pour des rencontres, manifestations festives, récréatives, ludiques et permettant à certains clubs de pouvoir retrouver un lien social avec leurs licenciés en organisant différents petits événements de proximité.

Nous avons passé beaucoup de temps à échanger avec des Présidents de clubs qui nous ont contacté pour nous partager leurs visions, beaucoup de pistes ont été abordées, divergents parfois, mais à chaque fois, il apparaissait que la préoccupation première de chacun est bien plus la sortie de cette crise sanitaire plutôt que les enjeux footballistiques des championnats amateurs.

La Fédération a choisi d'attendre les évolutions des décisions gouvernementales mi-avril avant de se prononcer définitivement sur les compétitions et nous devons respecter ce choix.

Cependant, l'état d'avancement des championnats de nos Districts dans les Hauts de France, arrivent difficilement au 15 mars à la moitié de leur avancement. Par ailleurs, il est bon de préciser la disparité du nombre de matchs joués au sein de mêmes divisions ou poules compte tenu notamment du nombre important de nos clubs engagés en coupe de France ou encore des conditions climatiques et tempêtes qui ont frappé la région des Hauts de France les mois derniers.

C'est pour cela, qu'en tant que Présidents de District, élus pour être vos représentants directs, il nous appartient de faire une synthèse pertinente de la situation.

Dès lors, l'ensemble des Présidents de District des Hauts de France ont demandé dans une lettre envoyé cette semaine au Président de la Ligue du Football Amateur ainsi qu'au Président de la Fédération Française de Football que si la fin des compétitions étaient annoncées, **que seule les montées soient effectuées**, par conséquent, aucune rétrogradation aux classements des championnats départementaux au titre de la saison 2019-2020, en espérant que la Fédération puisse répondre positivement à cette demande.

Seule les descentes administratives, pour forfait général et rétrogradation disciplinaire seront effectives.

Cette demande unanime est le fruit d'une longue réflexion qui a pris en compte un maximum de paramètres : sociaux, sportifs, techniques, juridiques mais aussi médicaux et surtout humains.

Concernant la validation des classements, il apparaît que la combinaison du quotient et le choix d'un système « montées sans descentes » apparaît comme la solution la plus juste, permettant ainsi une sortie de crise par le haut en pénalisant le moins de clubs possibles au niveau sportif.

Sachez que cette demande a été faite en adéquation avec nos qualités morales et surtout humaines.

En attendant de se revoir autour des terrains, prenez bien soin de vous et de vos proches et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'informations.

**MARCEL GLAVIEUX**  
**PRESIDENT du DISTRICT SOMME FOOTBALL**